

OFFRE D'EMPLOI

BIHOREL

Située sur le plateau Nord de Rouen, Bihorel, ville attractive et recherchée, est située en Seine Maritime (Région Normandie). La ville compte 8 600 habitants et comprend trois quartiers distincts, 130 agents municipaux, plusieurs services municipaux en régie, de nombreux bâtiments et équipements sportifs et culturels, 11 millions d'euros de budget de fonctionnement et 2 millions en investissement.

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Date de publication : 11/04/2023

Date limite de candidature : 11/05/2023

Date prévue du recrutement : dès que possible

Type de recrutement : Fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste : 1

Grade ou cadres d'emploi : Adjoint technique territorial/ATSEM

MISSIONS

Descriptif de la mission : L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités.

Pendant le temps scolaire, vous serez placé(e) sous l'autorité du directeur d'école, vous serez chargé(e) d'assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Vous aurez également en charge la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants.

Pendant les temps périscolaires vous serez placé(e) sous l'autorité du Responsable de service restauration et logistique scolaire, vous serez chargé(e) de la distribution des repas et de la surveillance des enfants. Vous aurez également en charge l'entretien de l'école et du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

A ce titre, il (elle) assure les missions suivantes :

Temps scolaire

- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Surveiller la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques
- Aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants
- Accueillir avec l'enseignant les enfants et les parents ou substituts parentaux
- Accompagner lors des sorties scolaires
- Gérer les stocks de produits d'entretien et de l'armoire à pharmacie

Temps périscolaire

- Encadrer les enfants avant, pendant et après le repas
- Participer à la surveillance pendant le temps du déjeuner
- Entretien des locaux

Vacances scolaires

- Entretien des locaux
- Entretien du centre de loisirs

Profil recherché :

Niveau de diplôme souhaité : CAP Accompagnant éducatif de la petite enfance
Concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Expérience dans un poste similaire exigée

Compétences requises

- Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant
- Notions liées aux handicaps
- Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de manutention ou d'entretien des locaux
- Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant

Savoir être

- Comportement bienveillant et professionnel auprès des enfants
- Patience
- Aptitude à instaurer un climat de confiance avec les enfants
- Rigueur et adaptabilité
- Connaissance des limites de sa profession
- Respect de l'obligation de réserve

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BIHOREL

Service d'affectation : Restauration Logistique Scolaire

Temps complet : 35h00 (39h00 avec RTT)

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef du service Restauration Logistique Scolaire

Fonctions d'encadrement : NON

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courrier ou par mail à :

**M. le Maire
Mairie de BIHOREL
48 rue d'Etancourt
76420 BIHOREL
recrutement.rh@ville-bihorel.fr**

INFORMATION

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.